



## Conseil économique et social

Distr. générale  
29 septembre 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2015

21 juillet 2014-22 juillet 2015

### Débat de haut niveau

### Compte rendu analytique de la 46<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le 9 juillet 2015, à 10 heures

*Président* : M. Oh Joon (Vice-Président)..... (République de Corée)

### Sommaire

Examen ministériel annuel : Comment assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable

Concertation de haut niveau avec les institutions financières et commerciales internationales

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents ([srcorrections@un.org](mailto:srcorrections@un.org)).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

15-11626X (F)



Merci de recycler



*En l'absence de M. Sajdik (Autriche), M. Oh Joon (République de Corée), Vice-Président, prend la présidence.*

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

**Examen ministériel annuel : Comment assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable (E/2015/68)**

*Table ronde sur le thème : « Objectifs du Millénaire pour le développement : enseignements à tirer pour l'avenir »*

1. **M. Lagumdžija** (ancien Premier Ministre de la Bosnie-Herzégovine et membre du Club de Madrid), prononçant le discours liminaire, dit que les objectifs de développement durable sont un prolongement des idées et valeurs énoncées dans la Charte des Nations Unies et les objectifs du Millénaire pour le développement. L'enseignement le plus important que l'on peut tirer de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est qu'il est possible d'obtenir des résultats. L'autre grand enseignement est qu'il est difficile de réduire les taux élevés de pauvreté et d'élargir l'accès aux services éducatifs et sanitaires, en particulier pour les femmes, les minorités ethniques et les autres groupes marginalisés, sans déterminer les causes profondes de la pauvreté, notamment la pratique du « deux poids deux mesures », ainsi que l'injustice, la ségrégation et l'hypocrisie sociales, et sans s'y attaquer. Pour finir, les objectifs de développement durable doivent être holistiques, intégrés et porteurs de changement.

2. Aujourd'hui, le défi est d'atteindre l'étape suivante, à savoir le développement moral, politique, social et économique, en adoptant un modèle fondé sur des valeurs communes et les piliers suivants : préservation de l'environnement et production durable; économies solides et emploi; éducation; gouvernance démocratique et primauté du droit, soutenues par des institutions multilatérales et étatiques; structures sociales; accès aux technologies de l'information et des communications; et la sécurité coopérative. Les riches et les pauvres doivent coopérer; l'inégalité est la source de l'injustice et de la pauvreté, qui conduisent inévitablement à la ségrégation, l'intolérance, l'exclusion et, à terme, l'extrémisme violent.

3. Les objectifs de développement durable peuvent être atteints grâce au Mécanisme des sept M :

« modelling, motivating, mobilizing, moving, measuring, monitoring et managing » (Concevoir des modèles, motiver, mobiliser, agir, mesurer, surveiller et gérer). En outre, les objectifs doivent être mis en œuvre dans le cadre d'une vision commune et de valeurs partagées; les objectifs purement économiques ne suffisent pas à atteindre la stabilité et le bien-être.

4. L'orateur, signalant qu'il participerait dans le courant de la semaine à une cérémonie organisée à Sarajevo à l'occasion du vingtième anniversaire du génocide de Srebrenica, rappelle qu'un tribunal créé par l'ONU a constaté l'échec de la communauté internationale et de ses institutions, dont l'Organisation elle-même, à engager les actions voulues pour empêcher le génocide. Ce constat constitue un enseignement majeur dans le contexte des objectifs de développement durable : la communauté internationale a l'obligation morale, politique et juridique d'affronter la vérité de ses échecs communs et d'exiger que justice soit faite pour éviter que ne se répètent les pires épisodes de l'histoire et ainsi envisager un avenir meilleur.

5. Le concept de sociétés partagées et de valeurs partagées doit sous-tendre les initiatives menées pour favoriser la prospérité et réaliser les objectifs de développement durable au niveau mondial, régional et local. À cette fin, depuis plus de 10 ans, le Projet des sociétés partagées, projet phare du Club de Madrid, vise à promouvoir le dialogue, la diversité et l'intégration sociale, ainsi qu'à bâtir un monde qui valorise les différences. La promotion des sociétés et valeurs partagées doit jouer un rôle fondamental dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Bosnie-Herzégovine et dans la région de l'Europe dans son ensemble, qui doit démontrer, en donnant l'exemple, qu'elle a appris de son histoire.

6. Vingt ans après le génocide de Srebrenica et la conclusion de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine (Accord de Dayton), les partisans de la guerre entre civilisations sont encore une fois à l'œuvre et utilisent l'extrémisme violent comme moyen d'instaurer des sociétés radicales et fermées, où se pratique la ségrégation. Pour faire barrage à ces faux prophètes, il faudra un engagement ferme en faveur de sociétés partagées, tolérantes et ouvertes, et la mise en œuvre résolue des objectifs de développement durable. Un monde qui n'apprend pas à promouvoir le respect entre sociétés et à célébrer la diversité n'a pas d'avenir.

7. Le Président dit que les enseignements tirés de la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement guideront les débats sur le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Par exemple, l'expérience des objectifs du Millénaire pour le développement a révélé que l'on parvient concrètement à réduire la pauvreté grâce à des programmes précis et ciblés et à une croissance économique durable, partagée et équitable. Toutefois, de nombreux pays ont toujours des difficultés à atteindre les niveaux de croissance requis pour réduire la pauvreté. En outre, la croissance économique de bien des pays n'a pas été suffisamment partagée ou équitable pour bénéficier aux populations pauvres. En ce qui concerne les autres objectifs, les dépenses consacrées à la santé, à l'éducation et à l'autonomisation des femmes ont permis de répondre au besoin urgent d'investissements dans le capital humain, les institutions sociales et l'intégration sociale.

8. L'expérience des objectifs du Millénaire pour le développement a également montré que pour obtenir des résultats, il était indispensable de mener une action concertée, avec une coordination efficace des différents échelons de l'État, ainsi qu'entre ceux-ci et divers acteurs du développement. Les documents de politique générale, tels que les plans nationaux de développement durable et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, ont contribué à améliorer la coordination des politiques entre les différents échelons de l'État. La participation de la société civile, du milieu universitaire, du secteur privé et d'autres parties prenantes a été essentielle pour renforcer les actions prises par les pouvoirs publics pour améliorer la responsabilisation dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement.

9. L'orateur demande aux participants d'examiner les succès et erreurs du processus de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que les obstacles rencontrés pour promouvoir la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 au niveau national, étant donné sa grande complexité; les enseignements à tirer des objectifs du Millénaire pour le développement concernant l'intégration des politiques et la manière dont cette expérience peut guider le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015; le rôle de la participation des parties prenantes dans la réalisation des objectifs; et la contribution que des

groupes notamment les jeunes, pourraient apporter à la mise en œuvre du nouveau programme.

10. **M. Martínez-Solimán** [Administrateur assistant et Directeur du Bureau des politiques et de l'appui aux programmes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)], participant, dit que les objectifs du Millénaire pour le développement ont produit des résultats satisfaisants, mais que les objectifs de développement durable exigent une approche plus intégrée et un renforcement de l'action collective. L'une des questions essentielles consiste à savoir comment garantir durablement la prospérité et le bien-être alors que des conflits, des changements climatiques dangereux, des pandémies, des chocs économiques et des crises imprévues ont entravé ou brisé les actions engagées pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Il faut s'atteler aux facteurs d'instabilité en consolidant la cohésion sociale, en établissant la primauté du droit, en renforçant les capacités de règlement pacifique des différends; et en améliorant l'ouverture et l'efficacité de la gouvernance. Chose particulièrement importante, les mesures doivent prévoir des garde-fous pour empêcher que des événements imprévus et soudains n'effacent les acquis du développement. Bon nombre de tragédies récentes auraient pu être évitées grâce à une planification tenant compte des risques et à une bonne utilisation de la technologie.

11. À la lumière de son expérience dans 144 pays et territoires, le PNUD comprend la nécessité d'améliorer la coordination des politiques grâce au renforcement des capacités et à la mise en place d'institutions. Le nouveau programme de développement exige de prendre des décisions de difficiles. À cet égard, il est particulièrement difficile au niveau national de promouvoir la cohérence des politiques entre les différents échelons de l'administration et secteurs de la société, d'appuyer prise de décisions garantissant une synergie entre les politiques et l'action, et de mettre en place des processus ouverts.

12. Une autre grande priorité consiste à mesurer les progrès au niveau national. L'expérience acquise dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement a démontré que fixer des objectifs et cibles faciles à mesurer et à communiquer permettait de guider l'action concertée. La difficulté consiste à définir les données voulues et à établir des mécanismes de la surveillance et de communication de l'information qui soient non intrusifs et crédibles. Le

PNUD a servi de plateforme d'assistance technique pour aider les États Membres du monde entier à analyser et publier leurs réalisations liées aux objectifs du Millénaire pour le développement et à établir plus de 400 rapports nationaux offrant une mine d'informations sur les réussites et sur les échecs dans ce domaine. La surveillance au niveau régional et mondial dépend aussi des actions engagées au niveau national.

13. Les discussions sur le nouveau programme doivent tenir compte du fait que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement a varié selon les pays; certains d'entre eux ont pleinement accordé leur planification du développement national avec le cadre des objectifs, tandis que d'autres ont limité leurs actions dans ce domaine aux activités des partenaires de l'aide au développement. Ainsi, la coopération entre gouvernements nationaux et partenaires régionaux et internationaux constitue le problème principal.

14. **M. McArthur** (associé principal de recherche dans le domaine de l'économie mondiale et du développement à l'Institut Brookings, et associé principal de recherche à la Fondation pour les Nations Unies), participant, dit que la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement représente une réussite mondiale extraordinaire obtenue au bout d'une génération. Le monde en 2015 est l'objet de tensions entre deux forces antagoniques. Il accomplit des avancées à un rythme jamais égalé dans l'histoire de l'humanité, comme en témoignent le déclin de la pauvreté extrême, l'élévation du niveau de vie, les avancées économiques et les percées technologiques, mais se heurte également à une série de problèmes sérieux qui évoluent et s'aggravent à un rythme plus rapide encore. On ne doit pas ignorer cette tension entre progrès rapides et problèmes qui évoluent encore plus vite.

15. Il importe de rappeler que les objectifs du Millénaire pour le développement sont nés d'un processus de débats et de conférences mondiales qui a duré une décennie. Une fois définis ces objectifs, ce n'est que cinq ans plus tard, lors du Sommet mondial de 2005, que les États ont signé des accords internationaux pour faire correspondre leurs stratégies nationales avec les objectifs. Ces derniers visaient à combler les grandes lacunes d'alors, notamment la stagnation de la croissance économique dans nombre de pays, les insuffisances des systèmes de santé et les

taux élevés d'extrême pauvreté. Les objectifs du Millénaire pour le développement ne se sont révélés une stratégie efficace qu'à partir du moment où les institutions ont harmonisé leurs politiques dans ce domaine, défini des objectifs clairs et élaboré une ambition commune.

16. La plus grande réussite des objectifs du Millénaire pour le développement est intervenue dans le domaine de la santé mondiale. Selon les estimations, entre 10 et 20 millions de personnes dans le monde ne seraient pas vivantes aujourd'hui sans les actions liées aux objectifs. L'éducation a été une autre réalisation majeure, les mentalités ayant profondément évolué concernant l'enseignement primaire, bien qu'il faudrait améliorer l'évolution de l'apprentissage. Des avancées notables ont aussi été accomplies dans l'agriculture et la sécurité alimentaire.

17. La question des aspects physiques des économies et des sociétés constitue une grande lacune dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, que s'efforcent de combler les discussions sur les objectifs de développement durable. Ces aspects physiques sont regroupés sous le concept général d'« environnement » qui s'étend au système climatique, aux océans, à l'urbanisme et à nombre d'autres moyens employés par les sociétés pour utiliser le monde physique.

18. La réalisation de l'objectif principal des objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir l'élimination de la pauvreté extrême, est le plus grand défi à venir. La prise en compte systématique de cette cible, essentielle dans le cadre des objectifs de développement durable est à saluer, et la communauté internationale ne doit pas oublier combien la réalisation de cet objectif revêtira une importance remarquable et historique. L'un des autres défis majeurs du nouveau programme est de déterminer les moyens de mesurer les résultats, non seulement pour les gouvernements, mais également pour les partenariats, entreprises, universités et organisations de la société civile. Il est encourageant de voir que les données chiffrées concernant les objectifs de développement durable sont beaucoup plus élaborées que celles se rapportant aux objectifs du Millénaire en l'état actuel des négociations.

19. **M<sup>me</sup> Onano** (jeune dirigeante pour Women Deliver, Porte-parole en matière d'éducation pour Moremi Africa, et Membre du Groupe consultatif

mondial de la société civile d'ONU-Femmes), participante, dit qu'il ressort du Forum de la jeunesse, organisé par le Conseil en février 2015, que les jeunes veulent contribuer à faire évoluer les choses, non seulement comme ambassadeurs mais également comme partenaires essentiels de la mise en œuvre du nouveau programme de développement. Les principales questions intéressant les jeunes sont l'éducation, l'emploi, l'égalité des sexes, ainsi que la paix et la sécurité. L'égalité des sexes dans l'enseignement primaire ne suffit pas pour permettre aux jeunes d'être compétitifs sur le marché mondial; il faut d'urgence fixer des objectifs ambitieux pour l'enseignement secondaire et tertiaire. En outre, les 57 millions d'enfants non scolarisés dans le monde sont en majorité des filles. Faute d'inscrire l'égalité des sexes au cœur du nouveau programme, le développement durable ne saurait être qualifié d'ouvert à tous.

20. Les jeunes, qui représentent le plus grand segment démographique dans le monde, sont les plus touchés par le chômage et le sous-emploi. Ils doivent avoir accès à des emplois décents et à des environnements sûrs pour cultiver leurs compétences de manière à jouer un rôle actif à l'avenir. Il est également nécessaire d'investir dans l'emploi et dans la formation professionnelle à l'intention des décrocheurs scolaires. Le problème du chômage est étroitement lié à la question de la paix et de la sécurité. Les milices et groupes terroristes prennent avantage des jeunes sans emploi et sans instruction en les incitant à rejoindre leurs groupes violents. L'éducation et l'emploi garantissent aux jeunes les moyens d'agir et de se sentir intégrés dans leurs communautés et pays.

21. D'après le Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement de 2015, bien que la réduction du nombre de personnes vivant dans la misère constitue une réussite mondiale, de nombreux habitants d'Afrique subsaharienne font encore face à une pauvreté extrême, en particulier les femmes. De même, si des progrès ont été accomplis dans la représentation politique des femmes, il ne faut pas se reposer sur ses lauriers; l'égalité des sexes n'est pas encore une réalité et doit donc être une priorité essentielle du nouveau programme. Enfin, en vue d'atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030, l'information doit être diffusée en toute transparence dans l'ensemble des écoles, lieux de

travail et communautés rurales, afin que les jeunes soient associés à la mise en œuvre des plans de développement.

#### *Débat interactif*

22. **M<sup>me</sup> Mxakato-Diseko** (Afrique du Sud) dit que les réussites extraordinaires obtenues grâce aux objectifs du Millénaire pour le développement ont légitimé la prise d'initiative et montré qu'il fallait mener une action continue en faveur du développement mondial. Au moment de l'adoption des objectifs, la situation en Afrique était désespérée. Aujourd'hui, curieusement, le continent abrite sept des pays connaissant les croissances les plus rapides au monde, car de nombreux conflits ont été réglés et l'Union africaine s'est reconstituée de manière cohérente.

23. L'oratrice demande aux participants d'aborder le rôle important de l'État compétent concernant réalisations et la nécessité de donner aux États les moyens de continuer d'avancer, en prévoyant la participation du secteur privé et de la société civile, et la surveillance et l'évaluation de programmes au regard du contexte politique.

24. **M. Otto** (Observateur des Palaos) demande aux participants de traiter plus ouvertement de la question de l'environnement et des objectifs de développement durable, particulièrement dans le contexte des changements climatiques. En particulier, il souhaite savoir si les participants estiment que la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue à Paris à la fin de 2015, parviendra à un accord efficace, et s'enquiert des conséquences en cas d'échec des négociations.

25. **M. Chowdhury** (Observateur de l'Union interparlementaire), indiquant que la réalisation des objectifs de développement durable exigera des parlements nationaux de promulguer une législation propice et de garantir un contrôle efficace et les moyens voulus, demande aux participants de formuler des observations sur le rôle des parlements dans le nouveau programme de développement.

26. **M. Alum** (Observateur des Partenaires dans le domaine de la population et du développement) demande comment le nouveau programme de développement tiendra compte des progrès accomplis dans la capacité de partager des savoirs par-delà les frontières. En particulier, l'orateur souhaiterait savoir comment le partage des savoirs et la technologie



peuvent être rationalisés et bénéficier aux pays, avec la coopération du secteur privé et la participation des populations locales. Il demande également aux participants de s'exprimer sur la manière dont la coopération Sud-Sud a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

27. **Le Président** dit que, malgré les progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté, les inégalités ont connu une hausse exponentielle, 1 % de la population mondiale possédant près de la moitié de la richesse mondiale. Le fossé entre riches et pauvres n'a jamais été aussi large. L'orateur demande aux participants quelles réponses apporter aux inégalités dans le cadre du nouveau programme de développement.

28. **M. Lagumdžija** (ancien Premier Ministre de la Bosnie-Herzégovine et membre du Club de Madrid) dit que la vision et les objectifs fondamentaux du développement doivent demeurer immuables et qu'il ne saurait y avoir deux poids, deux mesures; en revanche les mécanismes de suivi et d'évaluation ainsi que les participants peuvent changer. Les conflits dans le monde font souvent obstacle à la poursuite et la réalisation des objectifs de développement. Le message fondamental du nouveau programme est que la survie de tous dépend de la réalisation des objectifs de développement durable, qui demandera une transformation profonde au niveau sociétal et individuel.

29. **M. Martínez-Solimán** [Administrateur assistant et Directeur du Bureau des politiques et de l'appui aux programmes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)] dit que le rôle de l'État compétent et de ses institutions a été essentiel pour la réussite de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La protection sociale, la répartition du budget, les infrastructures, la sécurité alimentaire, le logement, la santé publique et les systèmes éducatifs dépendent tous de l'existence d'un État compétent; la mise en place d'institutions sera donc fondamentale pour le cadre de développement. Les décisions sont prises de manière légitime et démocratique dans le cadre des institutions étatiques, qui sont également chargées de la mise en œuvre de ces décisions et du règlement des différends. Les partenariats avec le secteur privé sont nécessaires non pas tant pour privatiser les activités de développement, que pour accéder aux flux financiers privés pouvant être investis dans les pays en développement et

atteindre les objectifs ambitieux du nouveau programme.

30. L'ambition affichée des objectifs de développement durable est d'instaurer une société sans pauvreté, dans laquelle personne ne souffrirait de la faim et tous les enfants iraient à l'école. Les indicateurs, les points de repère et le rythme des avancées doivent désormais être inscrits dans le cadre des politiques publiques. Il convient de noter que si les inégalités entre les États se sont atténuées – les régions d'Afrique et d'Asie en particulier ont développé leur économie – elles se sont aggravées à l'intérieur des États et entre les citoyens. L'élimination de la pauvreté passera par la réduction de ces inégalités.

31. **M. McArthur** (Associé principal de recherche dans le domaine de l'économie mondiale et du développement à l'Institut Brookings, et Associé principal de recherche à la Fondation pour les Nations Unies) dit que, paradoxalement, la réussite des objectifs du Millénaire pour le développement tient au fait que les débats ont porté sur les objectifs et non sur les méthodes. On a ainsi pu éviter des désaccords consécutifs à la période des ajustements structurels. En mettant l'accent uniquement sur les résultats, on a laissé une marge de manœuvre dans la recherche de stratégies pour les atteindre. Toutefois, les méthodes de mise en œuvre des objectifs de développement durable doivent être davantage débattues. La fourniture des services, la responsabilisation et l'évaluation du rôle de la gouvernance et de la justice constituent trois composantes essentielles. Si la transmission du savoir entre pairs, la coopération régionale et un dialogue au niveau mondial sont tous nécessaires, chaque État devra aborder ses problèmes comme il l'entend.

32. Bien que les inégalités entre les États aient reculé au niveau mondial, l'augmentation du nombre de personnes très riches est un phénomène nouveau et impressionnant, en partie à cause de l'expansion du marché mondial. Chaque État doit encourager des discussions pour savoir quels sont les secteurs qui contribuent au développement, tandis que les autorités locales ont également un rôle à jouer pour que personne ne soit oublié.

33. Concernant les changements climatiques, les consultations intergouvernementales importent certes, mais le rôle de l'investissement privé ne doit pas être sous-estimé. Les décisions prises par le secteur privé

concernant les systèmes d'énergie, comme la construction de centrales électriques, auront des effets durables sur les émissions de carbone durant des décennies. Des organisations telles que la Banque asiatique d'investissement pour l'infrastructure et la Nouvelle Banque de développement, constituent des exemples de leadership mondial Sud-Sud efficace, qui aideront à définir le programme pour l'environnement et le développement.

34. **M<sup>me</sup> Onano** (Jeune dirigeante pour Women Deliver, Porte-parole en matière d'éducation pour Moremi Africa, et Membre du groupe consultatif mondial de la société civile d'ONU-Femmes) dit que les parlements joueront bien un rôle essentiel dans l'application du programme de développement, mais que la prise de décisions doit associer de nombreux partenaires. Il faut donner de l'autonomie aux citoyens pour qu'ils puissent demander des comptes aux parlements et aux autres institutions.

**Concertation de haut niveau avec les institutions financières et commerciales internationales**  
(E/2015/50 et E/2015/73)

*Table-ronde sur le thème : « Les obstacles à l'économie mondiale »*

35. **M. Montiel** (Sous-Secrétaire général au développement économique du Département des affaires économiques et sociales), modérateur, dit que le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement vise à mettre en accord le financement du développement et le développement durable et aidera à surmonter certains des obstacles qui pèsent sur l'économie mondiale. Il souhaiterait que les participants débattent des situations macro-économique et commerciale mondiales pour 2015-2017 et de son incidence sur les pays les moins avancés sur cette même période, et qu'ils livrent leurs opinions sur ce que la communauté internationale peut faire pour promouvoir la résilience, la stabilité et la croissance économiques et financières.

36. Selon les dernières prévisions, si la croissance économique mondiale, qui a été modeste en 2015, s'améliorera progressivement en 2016, elle demeurera à un niveau très inférieur aux taux d'avant la crise économique et financière mondiale dans presque toutes les régions. Dans de nombreux pays, ce rythme est trop faible pour permettre des avancées importantes dans la

création d'emplois ou la réduction de la pauvreté. Des divergences croissantes opposent les régions en développement, provoquées par des facteurs mondiaux comme la baisse des cours du pétrole et des produits de base et l'instabilité des flux de capitaux internationaux, mais également par des particularités régionales comme les déséquilibres macro-économiques, les problèmes de gouvernance et les conflits armés.

37. Les résultats en demi-teinte de l'économie mondiale se sont également accompagnés d'une croissance relativement faible du commerce mondial. Il importe de déterminer si le commerce peut une fois de plus devenir un moteur de l'expansion économique ou si la tendance à la baisse des taux de croissance est appelée à durer plus longtemps. La lenteur des avancées des négociations commerciales multilatérales de l'Organisation mondiale du commerce a encouragé la prolifération d'accords commerciaux régionaux qui ont des effets systémiques plus forts, à l'origine de la fragmentation du système commercial international.

38. Il faut redoubler d'efforts pour mener à bien le Programme de Doha pour le développement. La croissance moyenne dans les pays les moins avancés, qui ralentira modérément avant de relancer en 2016, demeure très inférieure à ses niveaux d'avant la crise. Elle masque également d'importants écarts. Plusieurs économies se sont contractées à la suite de la baisse des prix des produits de base, de conflits internes et de catastrophes naturelles, tandis que d'autres affichent une croissance robuste portée par d'importants investissements dans le développement et les infrastructures agricoles. Plus les pays les moins avancés rempliront les critères leur permettant de sortir de cette catégorie, plus il sera important d'assurer une transition sans heurt. Les pays sortant de cette catégorie continueront de bénéficier d'un accès équitable aux marchés et d'un appui financier, notamment le financement de l'action climatique à des conditions de faveur, ce qui devrait être déterminé selon la vulnérabilité et le besoin, et non le statut.

39. Il est tout aussi important de garantir une transition sans heurt des objectifs du Millénaire pour le développement vers les objectifs de développement durable, et de permettre la réussite du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Étant donné l'interdépendance de l'économie mondiale, la réalisation de l'ambitieux programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 exigera une meilleure coopération internationale, de

manière à renforcer la résilience aux chocs économiques et à leur contagion, à promouvoir la croissance et la stabilité économiques, et à garantir le financement adapté et prévisible à long terme du développement.

40. **M. Kituyi** (Secrétaire général de la CNUCED), participant, dit que, pour la cinquième année consécutive, le commerce international a progressé plus lentement que le produit intérieur brut (PIB) mondial. En outre, même les deux décennies de croissance commerciale phénoménale qui ont précédé la crise financière mondiale n'ont pas été en mesure d'éliminer la pauvreté. En vertu du phénomène appelé « le paradoxe des pays les moins avancés », ceux de ces pays qui affichent des taux de croissance du PIB d'environ 20 % continuent d'être marginalisés car la croissance a été portée pour l'essentiel par les prix élevés des produits de base et l'augmentation des exportations des produits de base, souvent le même stock de matières premières à faible valeur ajoutée. En conséquence, la hausse des volumes d'exportation n'a eu aucun sur la valeur monétaire ni sur le reste de l'économie, de sorte que des millions d'individus vivent toujours dans une pauvreté extrême.

41. Depuis 2009, le commerce international a à peine soutenu le rythme de la croissance économique mondiale et n'a donc pu être mis à profit pour tirer les populations hors de la pauvreté. Il importe ainsi de se concentrer davantage sur l'intégration régionale, en particulier dans le monde en développement, pour jeter les bases d'un développement plus cohérent et intégré. Cela est particulièrement important car le commerce régional dans les pays en développement concerne des produits dont la valeur ajoutée est plus élevée que les exportations de ces pays vers le monde développé. Pour accroître l'effet du commerce sur l'innovation, sur les moyens de production et sur les changements structurels, il faut également mettre davantage l'accent sur les sciences, la technologie et l'innovation. Il est aussi nécessaire d'accroître l'investissement étranger direct dans les économies structurellement faibles, ce qui peut avoir une incidence majeure sur l'investissement et aider à resserrer les liens entre le commerce et les secteurs productifs de l'économie.

42. Les services contribueront de plus en plus à l'effet des échanges sur le développement au niveau international. Grâce à des politiques cohérentes, à l'innovation, à l'éducation et à l'investissement, les services pourraient être un moteur de développement.

Une plus grande attention doit être accordée aux objectifs des négociations de l'Accord sur le commerce des services et, de manière générale, de nombreux pays devraient se montrer plus exigeants durant les négociations sur le commerce des services. Les services non pris en compte dans l'économie nationale ou dans les échanges transfrontières devraient être intégrés. Pour être à la hauteur des défis posés par le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015, les pays en développement doivent également faire face aux questions concernant la libéralisation transfrontière et l'expansion intégrée des services. L'orateur demande instamment à tous les pays de contribuer à la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui se tiendra en 2016 et qui constituera la première occasion d'aborder la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

43. **M. Min** Zhu (Fonds monétaire international), participant, dit que la crise économique et financière mondiale a laissé une empreinte plus profonde sur l'économie mondiale que ne l'avait prévu le Fonds monétaire international, avec la contraction généralisée du PIB mondial. La croissance potentielle a reculé aussi bien dans les économies avancées que dans les marchés émergents du fait de la faible croissance du capital et, partant, de la faible croissance de la main d'œuvre, mais les marchés émergents ont subi les plus grosses pertes. Les effets conjugués de la baisse des prix du pétrole et des produits de base, d'une part, et des conditions financières draconiennes, d'autre part, compromettront davantage la croissance dans les pays à faible revenu. Moyennant la mise en place de politiques macro-économiques appropriées et une aide internationale suffisante, on espère une relance de la croissance et une reprise progressive durant la période 2016-2017.

44. Traditionnellement, dans une économie fonctionnant en dessous de ses capacités, les politiques monétaires et budgétaires sont mises à profit pour stimuler la demande. Toutefois, avec un rapport dette publique/PIB de plus de 100 % au niveau mondial, les gouvernements et les banques centrales ont très peu de marge de manœuvre monétaire ou budgétaire pour améliorer la consommation et l'investissement. Le niveau historiquement bas des taux d'intérêt, qui permet d'avoir provisoirement une marge de manœuvre budgétaire plus grande, a des incidences sur les



retraites et stimule peu la consommation et l'investissement.

45. Dans le secteur financier, les banques sont en meilleure santé, et les sociétés de gestion d'actifs, également appelées « pseudo-banques », ont poursuivi leur expansion. La croissance de ces « pseudo-banques » et de ce système suscite de nombreuses incertitudes et entraîne une très faible liquidité sur les marchés financiers. Le marché obligataire s'est développé, mais les valeurs mobilières détenues par les contrepartistes ont nettement diminué en volume, réduisant ainsi la liquidité sur les marchés et entraînant une forte volatilité. L'appréciation continue du dollar conduira à une faible liquidité et suscitera l'incertitude quant aux flux de capitaux et aux bilans nationaux. Si la Réserve fédérale des États-Unis relève les taux d'intérêt, le dollar se raffermira et les primes de risque augmenteront, aggravant ainsi la volatilité du marché.

46. Dans le contexte économique décrit précédemment, il est essentiel que les pays œuvrent de concert pour stimuler de la demande agrégée et maintenir la stabilité macro-économique, et pour entreprendre des réformes structurelles, notamment dans les domaines de l'agriculture, des droits de douane, du droit et de la banque pour les pays à faible revenu, ou dans les domaines de l'innovation technologique et de la réglementation industrielle pour les pays avancés. La coopération mondiale doit s'étendre également à l'aide aux pays à faible revenu. C'est pourquoi le Fonds monétaire international attache une grande importance à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

47. **M. Agah** [Directeur général adjoint de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)], participant, dit que la croissance du commerce demeurera lente en raison principalement de l'atonie persistante de la croissance mondiale. Avec les nombreux facteurs de risque, notamment les tensions géopolitiques mondiales, les politiques monétaires divergentes, les fluctuations des taux de change et le ralentissement de la croissance dans les marchés émergents, les prévisions générales sont peu encourageantes. Néanmoins, le commerce reste un instrument puissant au service de la croissance économique et du développement, et doit occuper une place plus grande dans le programme pour l'après-2015, qui doit prévoir une croissance économique favorisant l'inclusion sociale et la protection

environnementale. Ce programme doit être porteur de changements et permettre de créer des emplois, de développer les infrastructures, d'améliorer la productivité et la compétitivité, et de promouvoir la production et la consommation durables. L'OMC se félicite qu'une attention plus grande soit accordée au niveau international à l'intégration des pays dans les chaînes de valorisation locales, régionales et mondiales des produits industriels et agricoles.

48. Les pays les moins avancés continuent de dépendre fortement de quelques produits d'exportation, en particulier en Afrique. Il faut prendre des mesures pour les aider à accroître leur part dans le commerce mondial, à diversifier leur base de production et d'exportation et à renforcer leur infrastructure commerciale. En outre, ils doivent mettre en œuvre les réformes nationales voulues. L'OMC leur offre une aide grâce à son Initiative Aide pour le commerce et à diverses initiatives prévues dans son « paquet de Bali », notamment les dispositifs d'accès aux marchés en franchise de droits et hors contingent, les règles d'origine préférentielle pour les pays les moins avancés, et la dérogation concernant les services pour les pays les moins avancés.

49. Les pays les moins avancés seront également aidés par la mise en œuvre de l'Accord de facilitation des échanges, qui doit être associé à l'Initiative Aide pour le commerce. Les partenaires de développement doivent être encouragés à maintenir et intensifier leurs initiatives d'aide aux pays les moins avancés conformément aux priorités nationales de ceux-ci. L'OMC s'applique à faciliter l'adhésion des pays les moins avancés et à garantir que les règles relatives au système commercial multilatéral continuent de leur être favorables au moment où ils accèdent à la catégorie des pays avancés. Sortir de la catégorie des pays les moins avancés ne saurait entraîner l'interruption soudaine des conditions de faveur déjà accordées, et les nouveaux accords de libre-échange mégarégionaux ainsi que l'Aide au commerce doivent veiller à ce qu'il en soit ainsi.

50. Enfin, l'économie mondiale demeure vulnérable aux chocs extérieurs, comme en témoigne la crise financière grecque. Les pays doivent ainsi agir sur plusieurs fronts pour renforcer leur résistance aux chocs économiques mondiaux. Ils doivent se garder de tout protectionnisme; en 2015, l'OMC a dénombré une moyenne, de 15 nouvelles mesures restrictives par mois, notamment des hausses de droits de douane,

procédures douanières, taxes et restrictions quantitatives. Toutefois, ces mesures sont contrebalancées par des mesures de libéralisation du commerce (enquêtes antidumping et mesures d'urgence) et des mesures de responsabilisation visant à compenser les effets de toutes dispositions que l'on soupçonne équivaloir à des subventions. Les pays doivent également s'employer à instaurer un environnement prévisible et transparent pour le commerce. Ils ne doivent ménager aucun effort pour mener à bien le Cycle de négociations de Doha pour le développement, appliquer l'Accord de facilitation des échanges et s'assurer de la disponibilité du financement du commerce, question à laquelle une attention spéciale doit être accordée lors de la prochaine Conférence internationale sur le financement du développement.

51. **M. Panzer** (Banque mondiale), participant, dit que l'écart de croissance se réduit entre les économies des États-Unis, du Japon et de l'Europe. La croissance devrait se poursuivre aux États-Unis, même si des incertitudes demeurent quant à savoir quand la Réserve fédérale commencera progressivement à relever ses taux d'intérêt. Au Japon, l'économie s'améliore. En Europe, la reprise gagne du terrain et les risques de déflation ont reculé. Depuis l'adoption plus tôt cette année de la politique d'assouplissement monétaire, la demande se renforce, le crédit se redresse et la reprise s'affermi.

52. D'autre part, la croissance de la plupart des pays en développement ralentira en 2015, surtout en Amérique latine, dans les pays en développement de l'Europe et l'Afrique subsaharienne, en raison du faible niveau des prix des produits de base et des pressions budgétaires croissantes. Les trois premières économies africaines – Afrique du Sud, Angola et Nigéria – procèdent à des ajustements budgétaires en raison des modes non viables de croissance et de dépenses. L'Amérique latine a été durement frappée par la baisse des prix des produits de base et par le malaise économique au Brésil, première économie de la région. L'Asie de l'Est enregistre une baisse de sa croissance, due principalement au ralentissement de l'économie chinoise, mais demeure la deuxième région la plus dynamique au monde, derrière l'Asie du Sud, dont la croissance est portée par l'Inde, qui doit ses solides résultats aux grandes réformes en cours, lesquelles prouvent qu'il importe d'entreprendre des

réformes favorables à la productivité et à la croissance après une crise.

53. Les pays en développement risquent de voir se durcir les conditions financières au niveau mondial lorsque la Réserve fédérale relèvera ses taux d'intérêt, si elle le fait un jour. Une hausse des taux peut s'accompagner de périodes de volatilité et des problèmes d'ajustement imprévus. Les pays en développement dont la croissance et l'investissement dépendaient des produits de base devront également s'adapter à une période de baisse des prix des produits de base. Toutefois, la hausse des déficits courants et des déficits des finances publiques et une rigidité des taux de change plus grande qu'avant la crise ne leur laissent que peu de marge de manœuvre, de sorte que leurs choix seront décisifs.

54. L'avenir dépend de trois piliers : une croissance plus rapide, durable et profitant à tous; le maintien de l'investissement dans le capital humain; et l'instauration de filets de sécurité et de mécanismes permettant de résister aux catastrophes. La transition vers les objectifs de développement durable exigera un plan de financement ambitieux. L'aide publique au développement (APD) demeure certes une source fondamentale de financement pour les pays les plus pauvres, mais elle est loin de suffire. Conscients de la nécessité de recourir à une utilisation plus stratégique de l'APD et d'aider à mobiliser plusieurs milliers de milliards de dollars d'investissements privés et publics, la Banque mondiale, les autres banques multilatérales et le Fonds monétaire international collaborent à un degré sans précédent. En étroite association avec ses clients et partenaires de développement, la Banque mondiale continuera d'aider les pays en développement à recenser leurs besoins, à aider à la mise en œuvre des programmes qui en résultent et à instaurer des mécanismes de financement novateurs.

55. **M. Torres** [Organisation internationale du Travail (OIT)], principal orateur, dit que la crise de l'emploi s'amplifie, compte tenu de la persistance de taux élevés de chômage, de précarisation grandissante de l'emploi dans les économies avancées et du ralentissement des progrès accomplis pour réduire la pauvreté des travailleurs dans les pays en développement. Le chômage, qui devrait croître durant toute l'année 2016, commence à avoir des conséquences durables, au moment où les demandeurs d'emploi quittent de plus en plus le marché du travail, ce qui réduit ainsi la production potentielle. De même,

parce qu'elle empêche la réaffectation des travailleurs au sein des entreprises ou d'une entreprise à l'autre, la crise de l'emploi fait qu'il est très difficile de saisir de nouvelles occasions d'accroître la productivité.

56. Il est encourageant de savoir que des politiques menées en faveur de l'emploi décent peuvent rendre la croissance économique plus viable, résiliente et ouverte à tous. Par exemple, la faible incidence de la forte croissance des échanges commerciaux sur le développement tient en partie aux liens limités existant entre un secteur moderne dynamique et le reste de l'économie lorsque le secteur informel est très important. Des politiques propices à la transition vers l'économie formelle et l'emploi formel sont ainsi nécessaires. Le programme pour un travail décent peut aider à instaurer une économie plus résistante et plus durable en soulageant les pressions exercées sur les politiques macroéconomiques pour stimuler la production. En restaurant l'équilibre entre la croissance de la main d'œuvre et celle de la productivité, les politiques pour un travail décent aideront à stimuler la demande interne. En favorisant l'emploi dans le secteur structuré, elles aideront à élargir la base d'imposition.

57. Enfin, l'OIT est consciente des contraintes qui pèsent sur le programme pour un travail décent. Ce programme nécessite la cohérence des politiques dans la mesure où il préconise une cohésion accrue entre la politique commerciale, la politique macro-économique, le développement et l'emploi, ainsi que les politiques sociales. La capacité de mise en œuvre est également essentielle dans la mesure où les politiques en faveur d'un travail décent passent par l'instauration de solides institutions du marché du travail et mécanismes de recouvrement de l'impôt. La prise en compte du souci d'équité dans les politiques macroéconomiques peut apparaître comme préjudiciable à la croissance économique, mais les organisations s'accordent pour la plupart sur le fait que le travail décent et l'équité sont des préalables et non des obstacles à la croissance durable. Le travail décent doit s'inscrire au cœur du programme pour l'après-2015.

*La séance est levée à 13 h 5.*